

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 24

De votants : 28

L'an deux mille vingt-six, les treize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le sept avril, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BEAUSSIER Imène - Mme BOUDET Christine - M. ERRAMI Nouredine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme FRIQUET Chantal - Mme GODIN MAILLARD Maryline - M. GREDOIRE Jordan - Mme HUTEAU Anaëlle - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - Mme O'BAVAMIAN Aurélie - M. OLLIVIER Jean - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. AUVÉ Samuel - M. BAH Abdoul - Mme BIDAN Florence - Mme KULOVAC Ferzada - Mme QUÉMÉNER Aurélie

Pouvoirs de vote :

M. AUVÉ Samuel à M. FEUNTEUN Gwenn
M. BAH Abdoul à M. THOMAS Yann
Mme BIDAN Florence à M. MARTINE Gaëtan
Mme QUÉMÉNER Aurélie à Mme AÏT ALI Aïcha

Secrétaire :

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Réf. : CBD/VLB/26/06

OBJET 5.7 - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DU CONSEIL À L'OFFICE DES SPORTS DES COMMUNES DE L'OUEST RENNAIS

EXPOSÉ

Conformément aux statuts de l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais, auquel est rattachée Vezin-le-Coquet, il convient de désigner les représentants de notre commune auprès de l'association, soit un délégué titulaire.

Il est donc proposé au conseil municipal de :

- Désigner le représentant de la commune au sein de l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner Yann THOMAS, représentant de la commune au sein de l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDÉNHAUFFEN

Le Maire,

Paul LE MEUT

